

BTS

MÉTIERS DU GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE - FORMATION PAR APPRENTISSAGE, GRATUITE & RÉMUNÉRÉE

LE MÉTIER

Dans l'aménagement de l'environnement et en urbanisme, le géomètre topographe, est celui qui possède une vision globale de **l'occupation technique et juridique du sol**.

Le géomètre topographe **mesure la terre**, au sens strict du terme. Il **calcule, délimite, représente et estime le terrain** du futur ouvrage. Sur place, à l'aide d'instruments, il relève **les niveaux d'altitude** du sol et en décrit les caractéristiques ; il peut aussi détecter les réseaux divers. Il crée ensuite des plans numériques et des **maquettes 3D** grâce au traitement informatique des données ; il connaît la modélisation numérique du bâtiment (BIM).

Il possède des connaissances en topographie, en droit foncier. Sa formation économique lui permet d'aider l'expert à formuler des avis sur les problèmes fonciers ou d'aménagement. Il est à même d'assurer la **gestion d'une équipe ou d'un chantier** de topographie.

ADMISSION

- Être âgé de moins de 30 ans.
- Remplir un dossier de candidature.
- Passer un entretien de motivation.
- Être titulaire BAC Général, Technologique ou Professionnel.

ET APRÈS ?

POURSUITE D'ÉTUDES

- Ecoles d'ingénieur (ESGT, INSA, ESTP...).
- Ecoles internes à l'IGN, le ministère de l'équipement, le cadastre...
- Universités : licence, DEA, DESS en urbanisme, cartographie, génie civil...
- Formations qualifiantes : systèmes d'information géographique, technicien photogrammètre...

DÉBOUCHÉS

- Cartographe.
- Dessinateur-projeteur.
- Géomaticien.
- Géomètre-topographe.
- Géotechnicien.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Cabinets de géomètre-expert.
- Entreprises de topographie, de bâtiment, de travaux-publics.
- Services techniques des administrations et collectivités.

91% DE RÉUSSITE À L'EXAMEN



PROGRAMME

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	15H	15H
• Mathématiques	5h	5h
• Culture générale et expression	3h	3h
• Physiques et chimie	3h	3h
• Anglais	3h	3h
• Accompagnement individualisé	1h	1h
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	20H	20H
• Pratique-Terrain	13h	13h
• Traitement des données	4h	4h
• Droit	3h	3h
TOTAL SEMAINE :	35H	35H

- La formation s'effectue en alternance sur 2 après le BAC.
- 35h/semaine (environ 21 semaines de cours au CFA et 31 semaines en entreprise par an).



COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Exploiter des **documents d'urbanisme**.
- Effectuer des **relevés cadastraux**.
- Proposer des **améliorations foncières**.
- Traiter, exploiter, et gérer des **informations géographiques**.
- Produire des **canevas** planimétriques et altimétriques.
- Produire des **levées planimétriques et altimétriques**.



LES AVANTAGES

ALTERNANCE

- Le CFA Le Vigean vous accompagne dans la recherche de votre entreprise.

EXONÉRATIONS

- Exonération totale ou partielle des cotisations sociales, selon la taille de l'entreprise.
- L'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt.

AIDES DE LA RÉGION

- Aides versées par le Conseil Régional dont dépend l'entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Elle est calculée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable).

	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
- DE 18 ANS	25 %	37 %
18-20 ANS	41 %	49 %
+ DE 21 ANS	53 %	61 %



Rejoignez-nous sur Facebook

DOSSIER DE CANDIDATURE
À TÉLÉCHARGER SUR WWW.CFA-LEVIGEAN.FR